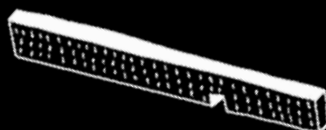
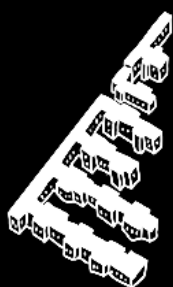
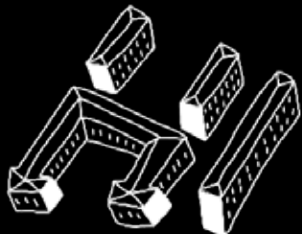


LE GRAND VOYAGE

— 2025

Relief(s) d'une ville – De la ligne 15 aux quartiers sud de Bagneux



Patrimoines
et Architectures
des Périphéries
.....

CAUE_92

PM3
LE PLUS PETIT CIRQUE
DU MONDE

Le Grand Voyage est une manifestation annuelle organisée pendant le week-end des Journées Européennes du Patrimoine qui vise à valoriser le patrimoine polymorphe de la banlieue parisienne. Imaginé comme une randonnée pédestre, il valorise la route, le parcours, l'intervalle entre le départ et l'arrivée, l'entre-deux... le voyage.

Par la marche, libérée des contraintes imposées par les axes de communication traditionnels, ce temps fort du PPCM invite à voir ce que l'on ne regarde pas d'ordinaire, à emprunter des chemins alternatifs et à découvrir les villes invisibles, en compagnie d'habitant-es, d'acteurs du territoire et d'expert-es en architecture et urbanisme. Le parcours est ponctué de rendez-vous artistiques inattendus — cirque, danse, musique — offrant une lecture poétique, sensible et créative des patrimoines qui composent les périphéries urbaines.

L'Édition 2025

Cette année, Le Grand Voyage vous invite à explorer le tracé de la future ligne 15 du Grand Paris Express. Les grandes transformations urbaines du Grand Paris modifient nos vies, nos déplacements, nos repères. Elles redessinent les limites et déplacent les frontières, géographiques, sociales, parfois même temporelles. Avec l'arrivée prévue de la ligne 15 en 2026, il ne faudra plus que deux minutes pour relier la gare de Châtillon-Montrouge à celle de Lucie Aubrac, à Bagneux.

Aux côtés de l'artiste-chorégraphe Julie Desprairies, du CAUE des Hauts-de-Seine, des témoins, des habitant-es et travailleur-euses de Bagneux, nous partirons à la découverte de différents espaces de la ville. À travers leurs récits, leurs souvenirs et leurs regards sur les métamorphoses de leur quartier, ils et elles nous aideront à mieux comprendre ce territoire en mouvement. En valorisant les voix de celles et ceux qui l'habitent et le façonnent, nous voulons raconter un autre Grand Paris, plus proche, plus humain.

Le Grand Voyage est un événement organisé en collaboration avec le CAUE des Hauts-de-Seine et la ville de Bagneux.

LES GARES DU GRAND PARIS	6
CITÉ LOUIS HERTZ	8
LE CAFÉ DU COIN	10
CIMETIÈRE PARISIEN DE BAGNEUX.	12
LA ZAC DES MUSICIENS	14
GYMNASE HENRI WALLON	16
EGLISE SAINTE MONIQUE	18
L'ÎLOT POREUX	20
THÉÂTRE VICTOR HUGO	24
CITÉ DU CHAMP DES OISEAUX	26
BUTTE « DES FEUX D'ARTIFICES »	30
BAGNEUX II	32
COLLINE DES MATHURINS	34
AGROCITÉ	38



LES GARES DU GRAND PARIS

Un point de passage devenu point d'ancrage

Située à la croisée de Montrouge, Châtillon, Malakoff et Bagneux, la gare de Châtillon-Montrouge occupe une position charnière, entre Paris et sa proche banlieue. Inaugurée en 1976 comme terminus sud de la ligne 13, elle a été pensée comme un relais entre centre-ville et périphérie, à une époque où l'urbanisation des Hauts-de-Seine s'accéléraient.

La station elle-même est creusée sous l'avenue de Paris, à la jonction entre la Coulée verte, un aménagement paysager installé sur l'ancienne ligne de Sceaux, et la rue de Bagneux. Elle n'a jamais été un lieu de centralité affirmé, mais un point de passage. L'architecture de la station, en béton apparent, suit les codes fonctionnels du métro parisien des années 1970, sans signature architecturale particulière. On y descend par des escaliers droits, entre des grilles métalliques et des escaliers mécaniques, dans un volume sobre et sans ornement.

Avant même l'arrivée du métro, ce carrefour était déjà un lieu de circulation. On y croisait des ouvriers de l'imprimerie Monotype à Montrouge ou des employés de l'usine Thomson à Bagneux. Les alentours mêlaient ateliers, hangars, petits pavillons et vastes terrains maraîchers.

Et maintenant ?

Aujourd'hui, l'arrivée imminente de la ligne 15 du Grand Paris Express transforme profondément le secteur. Une nouvelle gare souterraine, un pôle multimodal, des projets immobiliers et de nouveaux équipements vont redessiner les contours du quartier. Mais derrière les logiques de projet, une mémoire reste vivante : celle des cités ouvrières, des logements de cheminots, des rues en meulière, et des habitants attachés à leur quotidien.

La place Lucie Aubrac n'a pas attendue le métro pour s'animer, en Mars 1959 Docks de France y ouvre son premier supermarché. A partir de là 200 chariots à roulettes (siège enfant) filent entre les rayons, dans les journaux de l'époque on vante le confort du "tout sous le même toit". La chaîne DOC deviendra SUMA, puis ATAC, puis Simply. Le magasin sera démoli : à sa place s'ouvrira la gare. Depuis janvier 2022, la ligne 4 arrive ici après plus de 50 ans d'attente. Demain, la ligne 15 du Grand Paris Express en fera un carrefour plus majeur. Le décor change, les usages aussi : trajets courts, commerces renouvelés, trottoirs animés. L'idée est la même qu'à Montrouge, transformer un point de passage en lieu de vie, au service du quotidien.

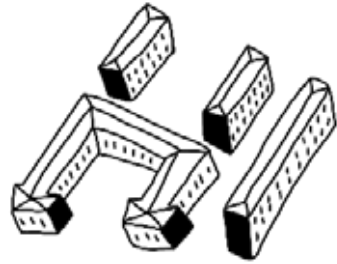
C'est quoi un quartier de gare ?

Une gare ce n'est pas simplement un quai et des rails, c'est la redéfinition d'un quartier. C'est tout un environnement qui se reconfigure dans un rayon d'environ 1 km : on parle aujourd'hui de gare du quotidien. Depuis les années 2010, la notion de gare du quotidien représente le quartier de gare comme un cœur de vie urbaine. La gare du quotidien s'impose pour modifier la perception de ces gares des territoires périurbains, souvent perçues comme moins prioritaires en investissement et moins accessibles au quotidien.

L'idée est simple : faire de ces quartiers un même endroit où rassembler les trajets et les besoins de tous les jours, à travers cette expression le but est de valoriser un espace longtemps vu à travers le prisme un peu gris de la banlieue. Ces ambitions menés par la Société du Grand Paris et la SNCF sont, sur le terrain teinté de nuances : arbitrages communales (stationnement, circulation), modèles commerciaux fragiles, offres parfois pensées pour des actifs aisés, "nature" domestiquée plutôt que vraie citadinité, et flux pendulaires qui cadrent les usages.



Gare du Grand Paris Express de Bagneux, © architecte : Atelier Barani / photo © Apur



CITÉ LOUIS HERTZ

Au début des années 1930, Paris abat ses vieilles fortifications. Autour, on découvre des terrains vagues où vivent des familles en roulottes et baraques, la Zone. À Montrouge, beaucoup n'ont pas l'eau courante. L'État pousse alors le logement social (loi Siegfried, 1894; loi Bonnevay, 1912; loi Loucheur, 1928) et la ville construit des HBM (Habitation Bon Marché). C'est dans ce contexte qu'apparaît la cité Louis-Hertz.

Un don et un objectif clair

Louis Hertz, négociant, offre 1,3 ha "bien dégagés" près de la future avenue Marx-Dormoy. Geste généreux, mais aussi pragmatique : mieux loger, c'est garder une main-d'œuvre en bonne santé et éviter les tensions sociales.

Un plan simple, du confort pour tous

L'architecte Julien Hirsch dessine un fer-à-cheval : un immeuble sur l'avenue, trois barres derrière, et au centre un square planté (même des fruitiers !). Béton armé solide, briques et enduit. Les bâtiments sont orientés nord-sud pour la lumière et l'air. Dans chaque logement : eau courante, WC intérieurs, vide-ordures. Sur les toits, des séchoirs collectifs. Pour des familles venues de la "zone", c'est un vrai saut de confort.

Petites histoires qui en disent long

- **Avant de construire, on élargit la "route stratégique" : l'immeuble recule pour le futur boulevard Marx-Dormoy.**
- **Le sol cache d'anciennes carrières : on voûte les caves, le coût grimpe à 665 F/m².**

- **Sous le square, un garage pour vélos et poussettes (60 F/an) : déjà la « mobilité douce » !**
- **Les loyers (chauffage 6 mois/an) restent abordables : environ 1 560 F/an le studio, 3 650 F le deux-pièces. Les appartements partent aussitôt.**

Deux mondes face à face aux frontières de Paris

En 1935, des photos montrent les barres toutes neuves à côté des roulottes : image du "progrès", mais aussi signe d'un tri social bien réel, la Zone exista par endroits jusqu'en 1960.

Et après ?

Quatorze pavillons ajoutés en 1956 (démolis en 2001). Aujourd'hui, la cité est reconnue pour sa valeur patrimoniale. On y lit encore l'esprit de l'époque : lumière, air, règles de vie (interdit de battre les tapis après 8 h), jardins surveillés. En longeant ses façades, on voit comment philanthropie, technique et règles paternaliste parfois strictes ont fabriqué un quotidien plus digne pour des milliers d'habitants.



La Construction moderne - n°24 - 1935





LE CAFÉ DU COIN

Avant le métro et les grands chantiers, les commerces, comme Le Pélican, faisaient vivre les rues : café du coin, chambres accessibles, menu du jour. Un de ces lieux de proximité qui tiennent un quartier : aujourd'hui encore on s'y croise, on s'y dépanne, on s'y raconte la journée.

Un commerce ancré, une ville qui s'étire

Longtemps, ces adresses ont suivi les rythmes locaux, on servait aux horaires des habitués, quand il fallait. Avec supermarchés et automates 24/7, la ville devient ouverte en permanence : pratique, mais un quotidien qui lui devient plus fragmenté.

Des politiques pour les garder en vie

À Paris et dans la périphérie, on tente de protéger ces commerces (préemptions, rénovations, règles d'urbanisme, "quartiers verts") pour maintenir une ambiance urbaine à hauteur de pas. Puis viennent les chantiers et les nouvelles gares. A travers le Grand Paris Express, de nouvelles centralités sont créées, avec celle-ci de nouveaux commerces et services pour faciliter le quotidien.

Choix entre lieux et flux

La gare doit accueillir des commerces, sans gêner les flux. On doit pouvoir faire halte sans créer de point fixe qui bloque le mouvement. Des commerces qui ont dû mal à s'implanter et ne durent pas mais qui détournent les usagers des commerces qui se trouvent depuis longtemps dans ces quartiers.

Avec la pression foncière, et les loyers qui grimpent : des lieux comme Le Pélican vacillent.

Ce que raconte Le Pélican

Un repère du quotidien pris dans la vague des travaux et des valeurs immobilières. S'il disparaît, que garde-t-on ? La mémoire des petits déjeuners tôt, des ouvriers du matin, des voisins du soir, et la question, posée à chaque quartier de gare : comment moderniser sans effacer ce qui fait la vie d'ici.



1959_marché d'Arcueil, à l'intersection de la RN 20 et de la rue d'Arcueil (aujourd'hui avenue Albert Petit)



CIMETIÈRE PARISIEN DE BAGNEUX

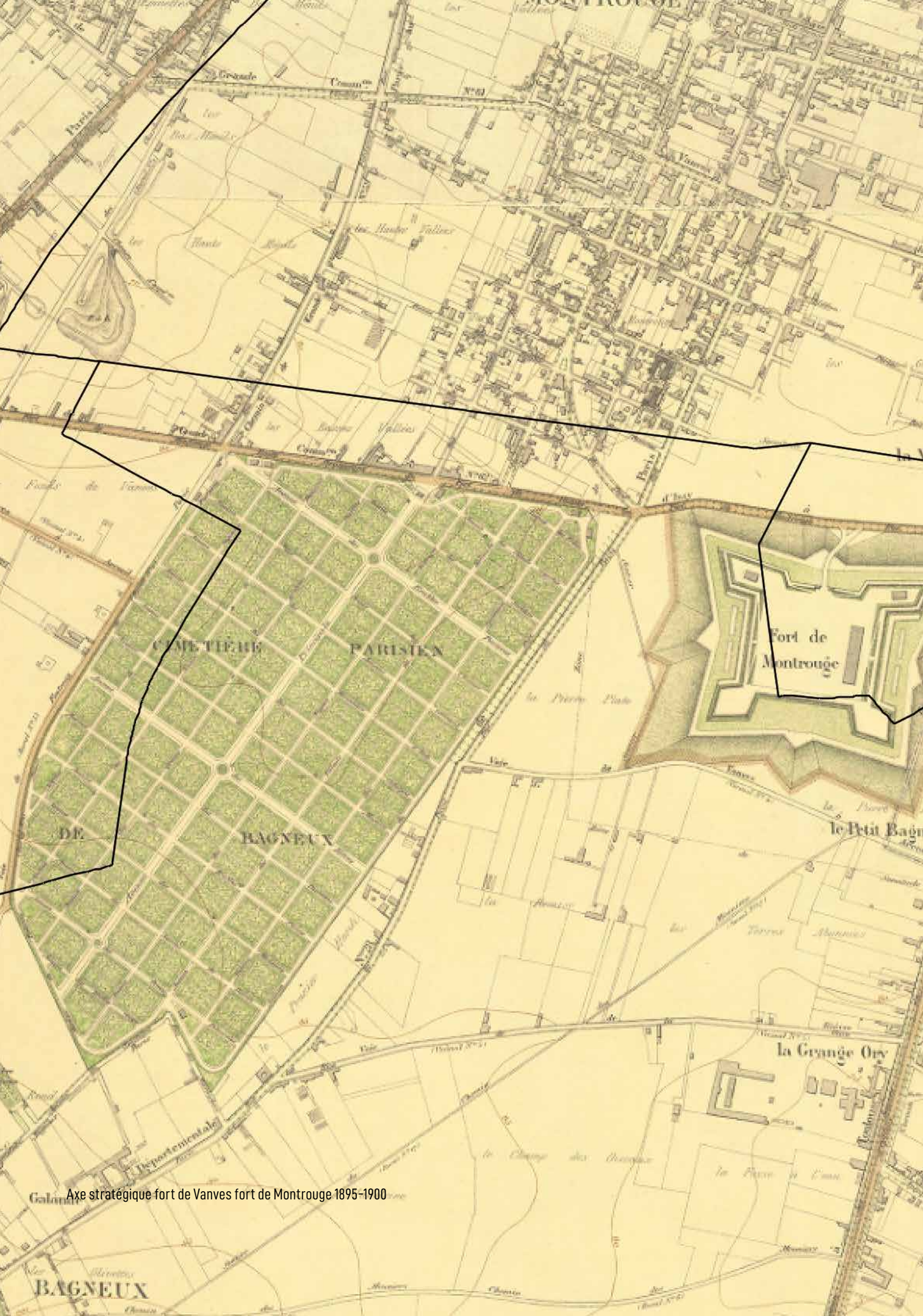
Inauguré en 1886, il fait partie des quatre grands cimetières parisiens extra-muros (Ivry, Pantin, Thiais, Bagneux). Ce cimetière est né d'un décret d'utilité publique de 1884, il répond aux enjeux d'hygiène et de place d'une capitale en expansion. Avec 61 ha et 115 divisions, c'est une véritable ville silencieuse dans la ville : plan orthogonal, longues allées rectilignes baptisées du nom des arbres (tilleuls, chênes, érables), et une trame végétale.

Un miroir social de la proche banlieue

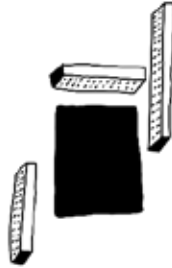
Ici, la notoriété n'est pas la règle. Bagneux est historiquement populaire, on retrouve des sépultures modestes, caveaux familiaux d'ouvriers, d'artisans, de commerçants et de familles immigrées. S'y trouve une division juive ashkénazes importante. On croise bien quelques noms célèbres (Barbara, Claude Berri, Jacqueline Maillan, Stéphane Sirkis), mais l'essentiel est la mémoire ordinaire.

Un refuge écologique

Au-delà du souvenir, le cimetière parisien de Bagneux est une respiration urbaine. Entre les tombes prospèrent des plantes de milieux secs, les haies et arbres d'alignement accueillent merles, mésanges, rouges-gorges. Abeilles sauvages et papillons butinent, chauves-souris et hérissons trouvent une place dans les recoins. Les cimetières aujourd'hui limitent l'utilisation des produits dans l'entretien et là où l'on limite les produits phytosanitaires, la biodiversité revient. On y recense plus de 500 espèces végétales.



Axe stratégique fort de Vanves fort de Montrouge 1895-1900



LA ZAC DES MUSICIENS



Une cité qui s'installe

Construite en 1959, par l'architecte Félix Madeline, la cité des Musiciens se trouve dans le quartier de la Pierre Plate à Bagneux. À la fin des années 1950, on passe des immeubles HBM de 3 à 5 étages aux grandes barres et tours des Grands Ensembles et ZUP. La cité offre ascenseurs, eau chaude, écoles proches un confort pour des familles venues d'habitats précaires et des vagues de migrations. Les barres droites et les terrains de jeux dessinent une géographie simple : ballon dans la cour, radio à la fenêtre, ascenseur qui soupire. Au départ, ces quartiers vivent d'une mixité réussie, animés par des lieux-ressources comme le chalet associatif et le Centre Alpha, devenu aujourd'hui le CSC Jacques-Prévert, où l'on apprend, et se retrouve. Un grand ensemble pour loger vite et nombreux. Puis ces cités sont réduites au silence, les façades ternissent, l'entretien patine. Les relations au bailleur se tendent, on colmate plus qu'on ne répare.

Rayés ou réhabiliter : un choix de ville

Sur les plans, certains immeubles sont rayés, d'autres présents et promis à la réhabilitation. D'un côté, des barres au bout du rouleau ; de l'autre, des bâtiments capables de reprendre souffle (isolation, ascenseurs neufs, halls ouverts, pieds d'immeubles actifs). Entre les deux, une promesse de la ville et des grands chantiers : un quartier mieux relié aux gares, lisible et sûr à pied.

Aujourd'hui et demain

Le quartier change d'échelle : prolongement de la ligne 4, arrivée de la 15, rues recousues, espaces publics apaisés. Mais moderniser ne doit pas rimer avec oubli. Le programme combine démolitions ciblées (barres Mozart, Rossini et une partie de Debussy), réhabilitations (Chopin, Prokofiev, Debussy 1 à 7) et constructions neuves (environ 600 logements dont une part sociale), plus des équipements remis à niveau (centre social, crèche, gymnase) et des espaces verts retravaillés (mail Debussy, parc Nelson-Mandela). Objectif : ouvrir le quartier par de nouvelles voies (dont Nina-Simone), apaiser les rues et multiplier les usages au rez-de-chaussée.

Ce que dit la Cité

La Cité des Musiciens montre l'exemple de l'évolution des cités depuis les années 60 : du grand ensemble uniformisé au quartier mixte et connecté.



GYMNASE HENRI WALLON

Une ville en pleine mutation

À la fin des années 1960, Bagneux connaît un véritable choc démographique : sa population double en quelques décennies, poussée par l'exode rural et l'urbanisation de la proche banlieue parisienne. Les grands ensembles sortent de terre, notamment au nord de la commune, et avec eux se pose une question urgente : comment offrir aux habitant-es, souvent de jeunes familles; des écoles, des lieux de sociabilité et des équipements sportifs adaptés ?

Un projet standardisé mais audacieux

C'est dans ce contexte qu'est décidé le projet du gymnase Henri-Wallon, en complément du groupe scolaire du même nom. D'abord pensé en matériaux traditionnels, le projet est finalement réorienté vers une solution standardisée :



L'État encourage alors l'industrialisation rapide et économique des équipements publics. En 1964, un concours national récompense un plan-type de halle sportive, signé par André Wogenscky et Louis Miquel, tous deux anciens collaborateurs de Le Corbusier, aux côtés de l'ingénieur Georges Maurios et de la Compagnie Jossermoz. C'est ce modèle que choisira Bagneux, avant de lancer le chantier en 1969. Inauguré en 1971, le bâtiment frappe par sa silhouette à la fois sobre et expressive. Une ossature de portiques mixtes en bois lamellé-collé et acier dessine une vaste portée libre (32 x 46 m), tandis que les poteaux inclinés en façade soutiennent un auvent protecteur. Le bardage translucide en PVC diffuse une lumière douce et homogène sur le terrain, rappelant l'univers des halles industrielles mais avec une « élégance plastique », selon les mots de Louis Miquel.

Un lieu de sport et de vie quotidienne

Dès son ouverture, la halle devient un lieu central pour la pratique sportive : handball, volley, basket, tennis, mais aussi arts martiaux depuis l'ajout d'un dojo en 2007. Elle accueille les élèves du quartier comme les associations locales, inscrivant le sport au cœur de la vie quotidienne.

Un patrimoine reconnu

Labellisé « Architecture contemporaine remarquable » en 2023, le gymnase Henri-Wallon est aujourd'hui l'un des rares exemples bien conservés de ces équipements sur plan-type, souvent disparus ou transformés. Sa valeur patrimoniale tient autant à ses qualités techniques qu'à son rôle de témoin d'une époque où la banlieue parisienne inventait ses propres lieux de modernité et de sociabilité.

Et demain ?

Autour de lui s'élèvent les immeubles d'un écoquartier en gestation, la place Lucie-Aubrac se déploie comme un nouveau centre de gravité, et les lignes 4 et bientôt 15 du métro placent le site au cœur des flux métropolitains. Cette halle, pensée dans les années 1970 comme un équipement standard, se retrouve désormais prise dans un paysage en pleine densification. Loin de disparaître, elle affirme son rôle de repère familier : un témoin de l'histoire de la ville, qui continue d'accueillir matches, cours et entraînements, au milieu des grues et des nouveaux immeubles.



EGLISE SAINTE MONIQUE

Pourquoi ici ? Une paroisse pour le nord de Bagneux

Au tournant des années 1960, Saint-Hermeland ne suffit plus : les grands ensembles se concentrent au nord, autour du rond-point des Martyrs et la population aussi. Les Augustins, présents à Bagneux depuis 1950, portent le projet. Un comité cherche un terrain dès 1953 : une première parcelle de 2 200 m² projet avorté mais un autre terrain est trouvé dans la foulée (en concurrence un temps avec un supermarché DOC). Les Chantiers du Cardinal confient l'ouvrage à l'architecte Roger Faraut et au maître-verrier Jacques Chevalier. Après douze ans de démarches, l'église est achevée en 1963 : façade sud en résille de béton et dalles de verre vert-bleu inondant la nef de lumière, deux niveaux dont un entresol pour la vie de la paroisse.

Un permis très contesté (1958-1966)

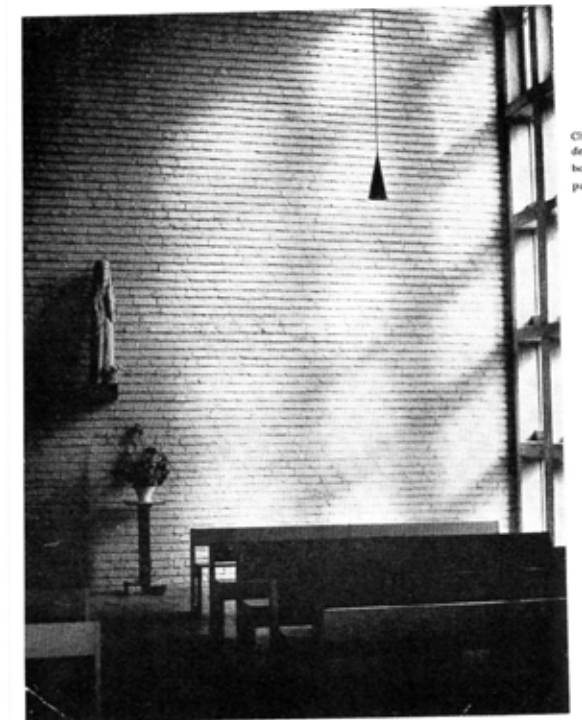
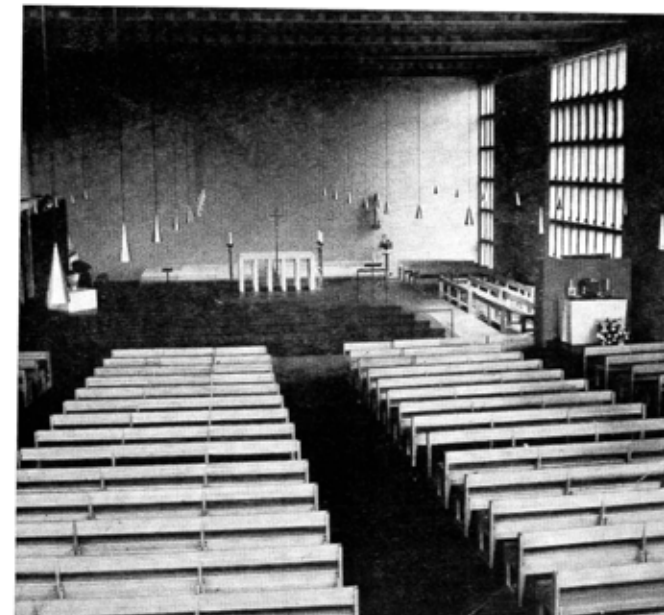
Une suite d'événements : 4 avril 1958 : dépôt du permis. 17 août 1958 : permis municipal. 30 novembre 1958 : pétition de riverains (perte d'espaces verts, crainte des cloches). 14 mai 1959 : annulation par la mairie. 4 septembre 1959 : permis préfectoral (église, sacristie, abords). 9 février 1960 : sursis à exécution ; 13 juin 1961 : annulation partielle (sacristie). 6 mai 1966 : le Conseil d'État annule le permis préfectoral. L'église étant déjà édifiée, un compromis régularise la situation : reconstitution d'espaces verts contre un versement de 150 000 F par l'Association diocésaine, avec la SGIC et la Ville. Sainte-Monique restera sans cloches ni clocher, marque durable de la controverse.

Un lieu multifonction

Sous la nef, on trouvait une salle de 400 places (projection de films), une salle de réunion et des salles de catéchisme. À défaut d'équipements municipaux (avant le théâtre Victor-Hugo), la paroisse accueille aussi un cours de danse pour les 4-20 ans. Dans les années 1980-1990, ces activités cessent au profit de lieux communaux, la salle devient espace de réunion, puis est partiellement murée en 2011 (non-conformité, manque de moyens).



Cet effet surprenant et irrésistible est obtenu par des moyens d'une extrême pureté architecturale.
Les colonnettes de l'autel principal, en pierre de Berchères, s'opposent aux lignes horizontales des rangées de bancs et de poutres de la toiture, tout en répondant à l'ossature de la façade et aux piliers de la tribune de l'orgue. Il en résulte que la vue de cet autel de dimensions modestes s'impose avec d'autant plus d'importance.
Les onze poutres en sapin lamellé ont été découpées à la façon ancienne des maisons en bois, mais avec une écriture originale. De cette manière, sur tout le sanctuaire se tend comme un dais joyeux, dispersant les murs, en brique et points, de toute décoration. On ne trouve aux murs que trois statues en bois, œuvres du Père Sultbert.
Ceci-ci a également assuré l'ornementation de l'autel du Saint-Sacrement, voué plus riche, en sculptant dans sa pierre l'histoire des Pèlerins d'Emmaüs.

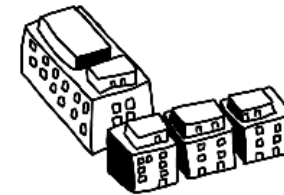


Chapelle de la Vierge
bois
par le R. P. SUTBERG

Service des archives, mairie de Bagneux

Aujourd'hui : un parvis retrouvé

Avec le prolongement de la ligne 4 et l'arrivée de la 15, le parvis est réaménagé. Depuis mai 2023, une grande croix de 7 m en acier Corten, sertie de pavés de verre (conception François Béviard, réalisation Tempier et Ateliers Loire), signale l'église. Sainte-Monique demeure un repère discret : née dans la contestation, éclairée par ses vitraux, tour à tour église, salle de quartier et seuil entre mémoire et ville en mouvement.



L'ÎLOT POREUX

Un morceau de faubourg réinventé

À l'extrémité nord-est de Bagneux, dans l'écoquartier Victor Hugo, l'Îlot Poreux propose une nouvelle manière de penser le logement social. Livré en 2024 par l'agence Tolila+Gilliland, il réunit 76 logements, un local associatif et un jardin partagé. Inscrit dans un quartier mêlant pavillons, collectifs et friches, il montre comment un projet peut relier des fragments de ville.

De la barre à la maison collective

Plutôt qu'une longue barre, deux bâtiments sont découpés par de larges failles toute hauteur. Ces interstices ouvrent des vues depuis la rue jusqu'au cœur d'îlot et transforment les volumes en six « plots » à taille humaine. Aux étages, de grands paliers extérieurs remplacent les couloirs fermés, comme des rues suspendues où l'on croise ses voisins. Terrasses communes, boîtes aux lettres et locaux vélos y trouvent place, prolongeant la vie collective jusqu'au jardin partagé. L'architecture organise ainsi la rencontre sans l'imposer, jouant sur la porosité entre privé et collectif, intérieur et extérieur.

La brique comme manifeste

La matérialité renforce ce manifeste. Construit en maxibriques porteuses, l'ensemble limite l'usage du béton tout en renouvelant avec un savoir-faire artisanal. Ces briques, de teintes rouges nuancées d'ocre et de brun, portent planchers et façades, réduisant l'empreinte carbone du projet. Leur texture vivante dialogue avec les pavillons et les murs anciens de la rue Gustave-Courbet. Par ses façades rythmées et chaleureuses, l'îlot assume son ancrage francilien tout en évoquant une modernité familière, celle des faubourgs ou même d'un air de Brooklyn.

Un nouveau visage du logement social ?

Lauréat de l'Équerre d'argent 2024 dans la catégorie Habitat, l'Îlot Poreux illustre que le logement social peut être durable, inventif et convivial : une architecture qui propose non seulement un toit, mais un cadre de vie partagé.

LE GRAND VOYAGE

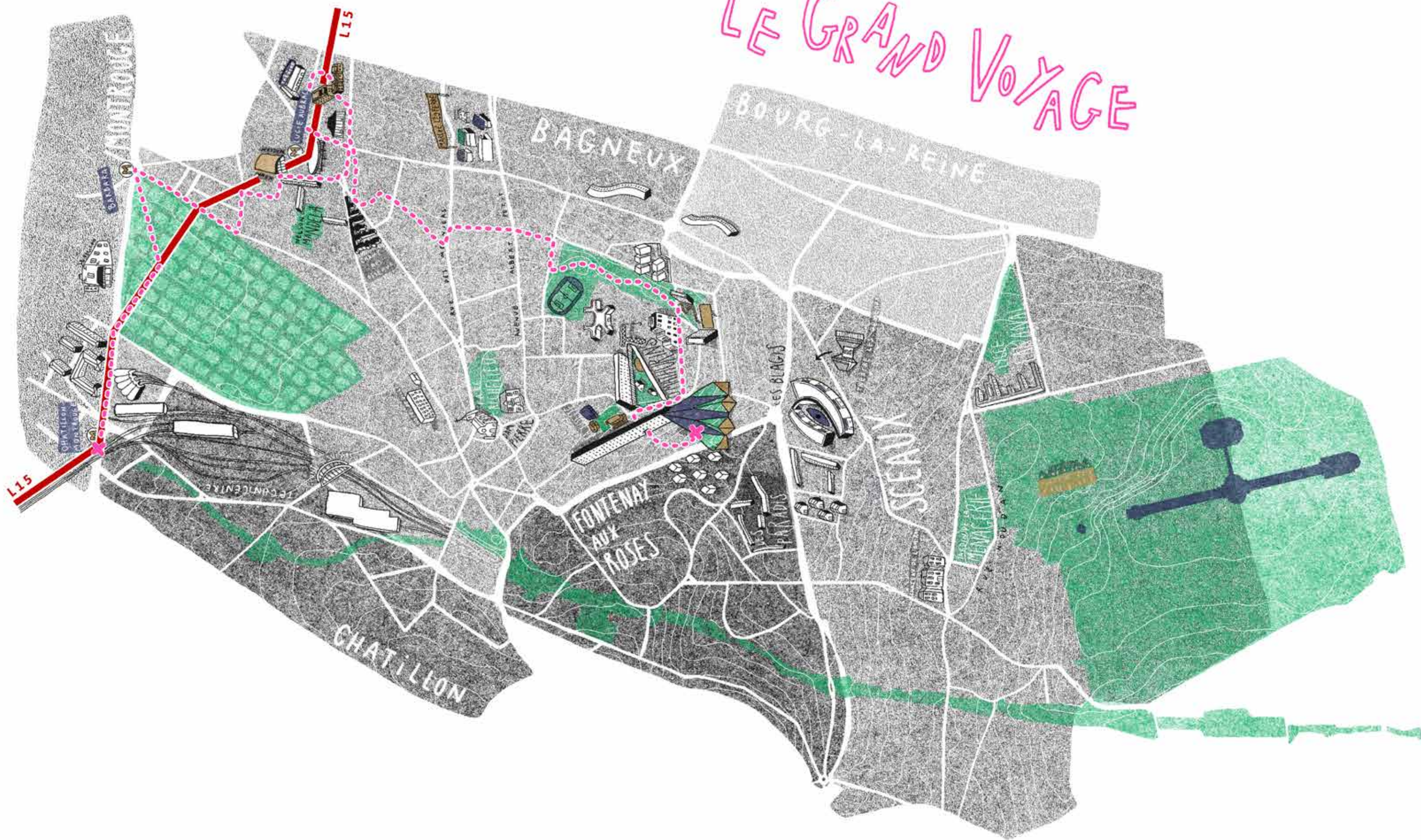




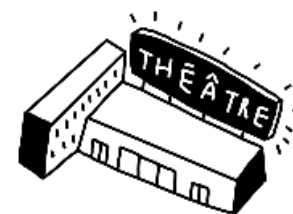
Image d'archive du théâtre Victor Hugo, Bagneux

Quand Bagneux rêve d'une Maison de la Culture

Jusqu'aux années 1960, la vie culturelle de Bagneux s'inventait dans des lieux aux usages variés : salles paroissiales, espaces associatifs, équipements détournés... Mais à mesure que les immeubles s'élèvent et que la population s'accroît, la ville manque d'espaces pour se retrouver, rêver, débattre. La municipalité ambitionne alors de créer un équipement entièrement dédié aux arts, sur le modèle des Maisons de la Culture promues par Malraux à l'échelle nationale. En 1965, l'architecte Pierre Montenot dessine ce projet avenue Henri-Barbusse. La conseillère municipale Jeanne Forbras en résume l'ambition : « donner aux Balnéolais leur théâtre, leur cinéma, et permettre le regroupement des activités culturelles de la ville ».

1978, le rideau se lève enfin

Les travaux s'étirent sur plus d'une décennie, au rythme des moyens municipaux et des arbitrages de l'époque. Finalement, le 1er avril 1978, le rideau s'ouvre officiellement. Henri Ravera, maire de Bagneux, inaugure la nouvelle salle de spectacle, aux côtés de son adjoint à la culture Antoine Bertoncini. L'événement est



THÉÂTRE VICTOR HUGO

salué par Antoine Vitez, alors directeur du Théâtre national de Chaillot, qui rappelle dans un message resté célèbre que « la culture est une priorité justement en temps de crise », et que doter une ville populaire d'un théâtre, c'est lui donner un horizon.

La culture comme droit partagé

D'abord confiée au Centre d'action culturelle (CAC), la programmation accueille dès les années 1980 des compagnies de renom. Le Théâtre du Campagnol s'y installe entre 1983 et 1989, avant que la Compagnie Sourous ne prenne le relais en 1991. À partir de 1998, la municipalité reprend directement les rôles, puis l'équipement passe en 2011 à l'agglomération Sud de Seine, aujourd'hui Vallée Sud Grand Paris.

Au fil des décennies, le Théâtre Victor Hugo a affirmé sa place comme maison du spectacle vivant à Bagneux. Lieu de diffusion mais aussi de création, il incarne une conviction héritée des années 1960 : la culture n'est pas un luxe réservé aux centres-villes, mais un droit partagé, un levier d'émancipation et de lien. À travers lui, Bagneux s'inscrit dans une histoire plus large : celle des banlieues qui, en même temps qu'elles construisaient leurs logements et leurs équipements, se dotaient aussi de leurs propres lieux de culture.





CITÉ DU CHAMP DES OISEAUX



Aux origines (1927-1933)

Tout commence par l'incendie du 21 novembre 1927 dans la "Zone" de baraquements autour de Paris. Pour reloger vite, la société d'HBM Pax se crée et commande à Eugène Beaudouin et Marcel Lods une cité d'abord pensée comme cité-jardin, bientôt organisée en ensemble collectif : la cité du Champ des Oiseaux. Sur place, on monte des ateliers, façades et planchers en béton vibré (système Mopin) sont préfabriqués puis déplacés sur de petits chariots. Le plan en grille libère de grands espaces verts entre des immeubles de 4-5 étages : lumière, air, cheminements piétons, commerces en pied.

Dès ces premières années, la mairie affronte l'afflux de population et les coûts (voirie, réseaux, écoles, extension du cimetière), en négociant avec bailleurs et État (subvention de 500 000 francs), elle ouvre des rues, raccorde, équipe. La cité ne s'ajoute pas à Bagneux : elle la recompose, enclenchant une transformation urbaine qui dépasse ses limites.

Le laboratoire Beaudouin-Lods

Le duo met en place un urbanisme sobre : répétitivité constructive, orientation au soleil, hiérarchie claire des espaces publics/privés et usage massif de la préfabrication. Le Champ des Oiseaux devient un chantier-école de l'entre-deux-guerres, avant l'ère des "grands ensembles". Mais le terrain rappelle sa vérité : chemins boueux les premiers temps, malfaçons signalées, chauffage absent. La philanthropie PAX a son revers : centre social et crèche payants, contrôle social jugé intrusif par certains, dénonciations répétées entre locataires.

Densifier et tenir (années 1950)

En 1957, deux grands immeubles se dressent de part et d'autre du stade René-Rousseau pour absorber la croissance. La cité reste un repère populaire : on s'y croise par les cours, les enfants traversent les pelouses pour rentrer chez eux. Là encore, la cité agit comme levier : en densifiant, elle accélère la modernisation de Bagneux (écoles, réseaux, tracés de rues).

Troisième phase (1986) : l'ensemble Maurice-Langlet

Dans les années 1980, la dernière tranche voit le jour : ensemble de logements Maurice-Langlet (1986), signé Serge Lana (auteur de la tour INSEE). Volumétrie plus compacte, parkings aériens, halls vitrés : une modernité sobre qui complète l'armature des années 30 et 50. Cette "ville dans la ville" ancre au sud de Paris un morceau de cité autonome : logements, espaces ouverts, maillage piéton et, par ricochet, un nouvel équilibre à l'échelle communale.

Rénovation récente : remettre à niveau

L'ensemble Maurice-Langlet vient d'être rénové : isolation par l'extérieur et ravalement, remplacement des menuiseries et des portes palières, réfection des pièces humides et des installations électriques, amélioration de la VMC, interventions sur les parkings aériens, interphonie et vidéo-protection. Objectif : confort thermique, sécurité, économies d'énergie et espaces communs plus lisibles.



Petites histoires qui en disent long :

- **Le nom initial Lindbergh est abandonné dû aux relations avec les nazis et son accord avec leurs pensées: on retient le Champ des Oiseaux, nom du lieu-dit du terrain.**
- **Les premiers locataires parlent de paradis : eau chaude, WC intérieurs, cellier une révolution en 1930.**
- **Salle de bain, enfin : durant les réhabilitations entre 1977- 1985, on ferme les balcons pour y déplacer les cuisines et créer les salles de bains manquantes du début, en même temps Cosson et Longuet sont démolis puis reconstruits sur leurs implantations d'origine.**

Et aujourd'hui ?

La cité du Champ des Oiseaux est un marqueur : pionnière de la préfabrication et quartier vivant, retissé par vagues (1927-33, 1957, 1986) puis par réhabilitations. Elle incarne la trajectoire francilienne: de la cité-laboratoire à un quartier mixte, où se trouve la mémoire des formes (espaces verts, maillage piéton) et confort contemporain. En transformant ses abords, ses circulations, ses usages, cette nouvelle ville dans la ville a transformé Bagneux.



BUTTE « DES FEUX D'ARTIFICES »



Esquisse du projet par Alexandre Chemetoff, 1986

Son nom sonne comme une promesse de fête. La « butte des feux d'artifices » désignait autrefois un relief artificiel, formé par les remblais de l'usine Thomson toute proche. On y tirait parfois des feux pour les célébrations, offrant aux habitants un point haut depuis lequel on voyait la vallée de la Bièvre s'ouvrir largement, jusqu'aux lointains horizons parisiens.



Le gradin engazonné ouest,
novembre 1991

Au tournant des années 1970, l'urbanisation rapide de Bagneux appelle à inventer de nouveaux espaces de respiration. L'idée naît alors de transformer ce terrain en un vaste parc des sports et des loisirs, confié à l'architecte et urbaniste Alexandre Chemetoff. Plutôt que de gommer la topographie, il choisit de l'exalter : le stade omnisports s'aligne sur l'axe de la butte, les gradins se dessinent dans les remblais de terre, les talus sont modelés pour composer un paysage. Le point culminant devient même... le sommet officiel de Bagneux.

Un autre fil conducteur guide le projet : l'eau. Les eaux de ruissellement sont collectées dans des fossés, participant au dessin du site autant qu'à son entretien. Par contraste avec les squares très ordonnés de la même époque, Chemetov revendique ici une esthétique « rurale » : herbes folles qui gagnent les chemins, clair-obscur des talus, teinte calcaire des sols rappelant le plateau francilien. Loin du jardin à la française, c'est une campagne recomposée qui s'installe en plein cœur de banlieue.

Aujourd'hui encore, la butte des feux d'artifices conserve ce double visage : lieu de pratique sportive et promontoire de paysages. Entre terrains, gradins et sentiers bucoliques, elle offre aux habitants un coin de nature en surplomb de la ville, mémoire d'une banlieue qui a su intégrer ses reliefs et ses usages dans une nouvelle géographie urbaine.



BAGNEUX II

(Issu du texte de - Amine SLIMANI & Khadija MOUFFOK : Autour des patrimoines de la colline des Mathurins Sur les traces de Vladimir Bodiansky à Bagneux)

Du terroir viticole au grand ensemble

Au XIV^{ème} siècle, le site des Cuverons n'était encore qu'un terroir viticole. Cinq siècles plus tard, il devient le terrain d'expérimentations urbanistiques parmi les plus marquantes de la banlieue parisienne. Après l'industrialisation de Bagneux, notamment avec la compagnie Thomson-Houston, la crise du logement des années 1950 conduit à la construction de grands ensembles dans un cadre législatif nouveau : plan d'aménagement régional (1955), puis création en 1957 des ZUP, "zones à urbaniser en priorité", destinées à accueillir rapidement logements et équipements publics.

La genèse de Bagneux II

C'est dans ce contexte qu'émerge le projet Bagneux II, conçu par André Gomis, Guillaume Gillet, Jean Peccoux et Vladimir Bodiansky. L'ensemble, composé de deux barres de plus de 300 mètres et de sept tours jumelles, propose 1 714 logements du T1 au T5. Inspiré par la Charte d'Athènes, il associe rationalité programmatique et recherche d'une « cité pilote ». Les immeubles épousent le relief, laissant circuler lumière et air, selon une composition qui se veut à la fois hygiéniste et paysagère.

Un laboratoire architectural et social

Mais Bagneux II ne se limite pas à ses barres d'habitation. Il s'agit d'un système complet, pensé par Bodiansky comme un laboratoire technique et social. À côté des logements, il conçoit un parking en trois niveaux, remarquable par sa rampe centrale et sa flexibilité d'usage, et surtout une chaufferie monumentale, connue sous le nom de « pyramides aux portes de Paris ». Ces polyèdres de béton, à la fois machines et sculptures urbaines, donnent à voir leur fonctionnement : les trémies alimentant les brûleurs étaient volontairement visibles, « afin de satisfaire le public curieux de tout ce qui est mécanisme », expliquait Gomis.

Une cité comme écosystème

Le projet exprime ainsi une vision globalisante : machine à habiter (logements), machine à stationner (parking), machine à chauffer (chaufferie). Plus qu'une addition de bâtiments, c'est un écosystème architectural, où chaque élément est interdépendant. La démolition de la barre des Tertres rappelle d'ailleurs la fragilité de ce patrimoine : altérer une composante, c'est menacer l'équilibre d'ensemble.

Héritage et mémoire des Cuverons

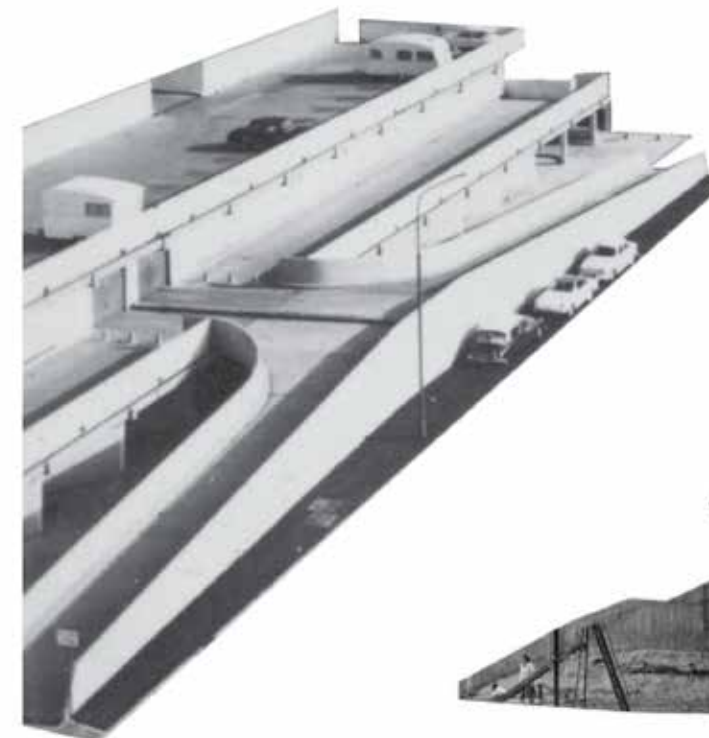
Aujourd'hui, les Cuverons témoignent à la fois de l'audace moderniste et de ses limites. Utopie sociale et prouesse technique se mêlent à une histoire plus ambivalente : celle des grands ensembles, entre promesse d'émancipation et critique des excès du fonctionnalisme. La présence toujours saisissante de la chaufferie Bodiansky continue néanmoins de poser la question centrale : comment préserver ces héritages expérimentaux sans effacer ce qu'ils disent de l'histoire du logement en France ?

Le projet exprime ainsi une vision globalisante : machine à habiter (logements), machine à stationner (parking), machine à chauffer (chaufferie). Plus qu'une addition de bâtiments, c'est un écosystème architectural, où chaque élément est interdépendant. La démolition de la barre des Tertres rappelle d'ailleurs la fragilité de ce patrimoine : altérer une composante, c'est menacer l'équilibre d'ensemble.

Aujourd'hui, les Cuverons témoignent à la fois de l'audace moderniste et de ses limites. Utopie sociale et prouesse technique se mêlent à une histoire plus ambivalente : celle des grands ensembles, entre promesse d'émancipation et critique des excès du fonctionnalisme. La présence toujours saisissante de la chaufferie Bodiansky continue néanmoins de poser la question centrale : comment préserver ces héritages expérimentaux sans effacer ce qu'ils disent de l'histoire du logement en France.

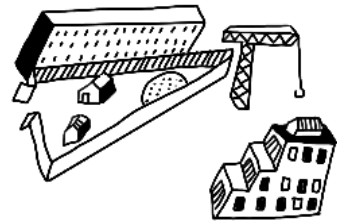
Illustration par Amine Slimani

Parking
Rue des Cuverons



Chaufferie
Rue des Pichets





COLLINE DES MATHURINS

Une colline longtemps close

La colline des Mathurins, perchée au-dessus des carrières souterraines, fut longtemps interdite d'accès. À partir de 1957, elle accueille la « Thomson », usine-laboratoire pour la fabrication de radars et de missiles sol-air. Sept bâtiments dessinés par l'architecte René Coulon composent alors un campus scientifique. Dans les années 1980, un édifice en « Y », dernier vestige de cette époque, de Jean Willerval vient l'enrichir. Le site passera ensuite de Thomson-CSF à Thales, avant d'être occupé par la Direction générale de l'armement (DGA) jusqu'en 2016.

Un quartier en pleine mutation

Après le départ de la DGA, un vaste projet de mutation urbaine est lancé : Sur 16 hectares, il prévoit la construction de 2 800 logements, des espaces verts, des commerces, des entreprises et des locaux associatifs. Mais surtout, il doit accueillir un lycée général longtemps attendu par les habitant-es de Bagneux, symbole d'un nouvel ancrage pour la jeunesse.

La jeunesse au cœur du projet

Pour préparer son arrivée, une coopération s'engage dès 2018 entre le Plus Petit Cirque du Monde, La Preuve par 7 et la Ville de Bagneux. De là naît le « Lycée avant le Lycée » : une permanence installée sur le futur terrain, animée par des ateliers,

débats, conférences et chantiers participatifs. Au cœur de la démarche : donner toute leur place aux jeunes. Collégien·nes, lycéen·nes et enfants du primaire sont invité·es à imaginer leur « lycée idéal », non seulement dans sa forme architecturale, mais aussi dans son programme et ses usages. Espaces de repos, lieux écologiques et mutualisés ou foyers conviviaux : autant d'idées qui esquissent ce que pourrait être le futur lycée de Bagneux. Leurs propositions, critiques et rêves alimentent directement les recommandations transmises à la Région, afin que le futur établissement corresponde aux besoins réels de celles et ceux qui l'habiteront.

Un projet collectif et en mouvement

Soutenu par la Région Île-de-France, l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), la Métropole du Grand Paris, et la DRAC, le « Lycée avant le Lycée » associe éducation, création et mémoire des lieux. Mais surtout, il a ouvert la colline longtemps fermée, en en faisant un espace de débats et d'expérimentations partagés. Bientôt, cette énergie trouvera un nouvel écrin : le chantier du futur lycée devrait commencer en 2026, pour une première rentrée prévue en septembre 2028. En attendant, la permanence continue de jouer son rôle : rappeler que l'école n'est pas qu'un bâtiment, mais un lieu à inventer collectivement.



Le Lycée avant le Lycée © Mary-Lou Mauricio



AGROCITÉ

L'Agrocité, un commun alimentaire

À Bagneux, au cœur d'un quartier populaire, un espace inattendu s'ouvre entre les immeubles : l'Agrocité. Ni simple ferme urbaine, ni jardin partagé, ce tiers-lieu expérimental veut répondre à une question devenue brûlante : comment produire, partager et gouverner l'alimentation comme un bien commun ? Là où l'agriculture industrielle tend à éloigner les habitants de leur nourriture, l'Agrocité choisit de rapprocher production et consommation, savoir-faire et usages. Le site s'organise en plusieurs zones complémentaires : un maraîchage professionnel qui alimente une économie locale et solidaire ; des jardins partagés pour renforcer les liens sociaux ; des espaces pédagogiques où se transmettent gestes agricoles et cultures alimentaires ; une zone de biodiversité pour réintroduire nature et espèces dans la densité urbaine. S'y ajoutent une pépinière d'activités vertes, apiculture, compostage, champignonnière, cantine associative, et des lieux culturels accueillant étudiants, chercheurs ou habitants autour d'ateliers, projections, disco-soupes et tables rondes.

Un laboratoire de résilience

Mais au-delà des espaces, c'est une autre logique qui se met en place. Ici, pas d'externalisation des problèmes : récupération des eaux pluviales, phytoépuration, chauffage par compost, toilettes sèches... autant d'éco-prototypes low-tech gérés directement par les usagers. Car l'Agrocité n'est pas seulement un équipement, c'est un mode d'organisation. Sa gouvernance repose sur le triptyque Public/Privé/Participatif, où les habitants sont considérés comme de véritables « maîtres d'usage ».

Dans un contexte de crises écologiques et sociales qui fragilisent l'accès à une alimentation saine, l'Agrocité apparaît comme un laboratoire de résilience. Un lieu qui réinvente la ferme comme un commun urbain, où se mêlent culture, agriculture et convivialité.

BIBLIOGRAPHIE

- **APUR**. 2014. Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris. Monographie du quartier de gare : Châtillon–Montrouge. Ligne 15 sud. Paris : Atelier parisien d'urbanisme.
- **AVIDE**, Élise. 2018. La fabrique des "gares du quotidien" : imaginaires et fonctions symboliques d'une nouvelle catégorie du Grand Paris. Thèse de doctorat en architecture et aménagement de l'espace. Université Paris-Est, Marne-la-Vallée.
- **BAGNEUX** (Hauts-de-Seine). Conseil municipal. 1933. Registre des délibérations du Conseil municipal. Séance du 17 décembre 1933. Bagneux : Archives municipales de Bagneux.
- **CENTRE d'information de l'industrie cimentière**. 1930. « La Construction moderne ». Journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment. 50e année, n° 24 (17 mars 1930). Paris : Dujardin ; Clichy : Cimbéton.
- **CHARMES**, Éric. 2002. « Densifier les banlieues ». Études foncières, n° 99, p. 32-35.
- **FALCOX**, Dominique. 2023. En banlieue sud. Éditions TDN.
- **FLEURY**, Antoine. 2010. « Du quartier à la ville durable ? Les commerces de proximité dans l'action de la Mairie de Paris ». In : GASNIER, Arnaud (dir.). Commerce et ville ou commerce sans la ville ? Production urbaine, stratégies entrepreneuriales et politiques territoriales de développement durable. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 171-183.
- **LEVEAU-FERNANDEZ, Madeleine et BERTONCINI, Antoine**. 1986. Bagneux, des origines à nos jours. Bagneux : Éditions de la Ville de Bagneux.
- **PAX, Société anonyme d'habitations à bon marché**. 1933. Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin. Paris.
- **ROULLIER, Hippolyte, Justine Saur et Elefthérios Kechagioglou**. Document 5 – Bilan de la première phase de la permanence du Lycée avant le lycée (2018-2020).
- **SLIMANI, Amine & MOUFFOK, Khadija**. Autour des patrimoines de la colline des Mathurins. Sur les traces de Vladimir Bodiansky à Bagneux.
- **Service des Archives municipales et du patrimoine historique de Bagneux**. Note historique sur le théâtre Victor Hugo de Bagneux (92220).

- **Tolila + Gilliland Atelier d'Architecture**. 2021. Book de présentation – Projets et références. Paris : Atelier Tolila+Gilliland.
- **Union sociale pour l'habitat (USH)**. 2024. Actualités Habitat, n° 1222, 30 novembre 2024. Paris : USH.
- **DRAC Île-de-France**. 2024. 24 sites sportifs labellisés « Architecture contemporaine remarquable » en Île-de-France. Campagne de labellisation spéciale Jeux de Paris 2024. Paris : Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.
- **Fédération Française des Tuiles et Briques**. 2024. Façades en terre cuite – Nouvelles expressions, volume 4. Paris : FFTB. (Inclut le projet de l'îlot Poreux, Bagneux, Tolila+Gilliland).
- **MILHAUD, Marianne**. 1964. « Théâtre et banlieue ». Europe, vol. 42, n° 421, 1er mai 1964, p. 296.
- « **À Bagneux, Tolila+Gilliland révolutionne le logement social** ». IDEAT, 26 septembre 2024. <https://ideat.fr/bagneux-tolilagilliland-logements-sociaux-esprit-brooklyn/>.
- « **AGROCITÉ** ». R-Urban, 24 janvier 2012. <http://r-urban.net/blog/projects/agrocite/>.
- « **Agrocité – Bagneux** ». AAA, 26 mai 2023. <https://www.urbantactics.org/projets/agrocite-bagneux/>.
- « **Inauguration de la nouvelle Agrocité à Bagneux !** ». R-Urban, 15 juillet 2019. <http://r-urban.net/blog/activities/inauguration-de-la-nouvelle-agrocite-a-bagneux/>.
- « **Le lycée avant le lycée** ». L'école du terrain. s. d. Consulté le 21 août 2025. <https://lecoleduterrain.fr/projet/le-lycee-avant-le-lycee/>.
- **Bagneux Information**, n° 31, juin 1976 : « Crises des communes, crise du sport, crise de la société », p. 12.
- **Bagneux Information**, n° 35, décembre 1976 : « Votre cadre de vie », p. 13.
- **Bagneux Information**, n° 86, mai 1991 : « Victoire : le lycée des Balnéolais », p. 24.

Nous remercions chaleureusement les Archives municipales de Bagneux pour l'accès à leurs fonds et leur accompagnement documentaire.



LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE

Impasse de la renardière
92220 Bagneux
01 46 64 93 62
www.lepluspetitcirquedumonde.fr



**SUIVEZ NOUS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX**

